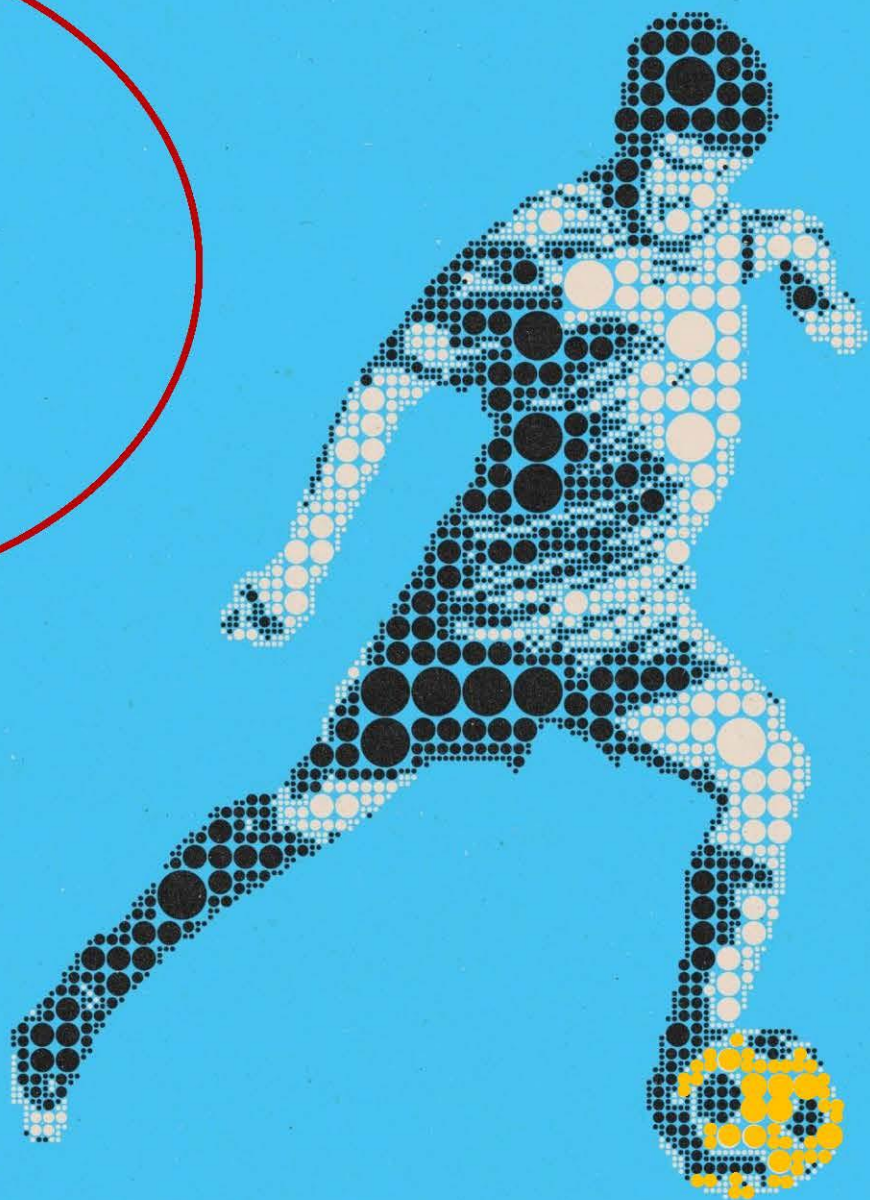




COUPE DE FRANCE FOOTBALL À 11



SPORT
ADAPTÉ

21 - 23
JUIN
2019

COLOMIERS (31)



malakoff médéric

Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue à Toulouse	p 4
Venir à Toulouse	p 5
Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 13
Fiche Engagement	p 14
Autorisation médicale	p 15
Fiche Récapitulative	p 16
Plan d'accès	p 17
Liste des Hébergements	p 18

Mot d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté de la Haute-Garonne est heureux de vous accueillir à Colomiers pour la Coupe de France Football à 11 Sport Adapté 2019.

Soyez les bienvenus à Colomiers pour partager 3 jours de Football avec plaisir et joie les 21, 22 et 23 juin 2019.

Pour notre équipe, c'est de nouveau un plaisir d'organiser un évènement national. Je remercie la FFSA pour sa confiance, la région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la ville de COLOMIERS pour leur soutien. Je remercie également l'Union Sportive Colomiers Football pour son aide précieuse et surtout un grand merci au District de Football de la Haute-Garonne et à la Ligue Occitanie de Football pour leur implication dans ce projet.

Le Comité d'Organisation Local (COL), les Conseillers Techniques Fédéraux, et les bénévoles mettrons tout en œuvre pour que cette compétition soit une réussite.

Bonne chance à toutes les équipes et leurs compétiteurs présents lors de cette Coupe de France des Régions de Football à 11 Senior.

Adishatz



FARRE Régis
Président du COL
Président du CDSA 31

Bienvenue à Colomiers



Autrefois village rural de 2 000 habitants, Colomiers est aujourd'hui la deuxième ville de Haute-Garonne avec plus de 39 000 citoyens. Ville de progrès et l'un des centres mondiaux de la construction aéronautique, Colomiers se situe à l'ouest de Toulouse, à 10 minutes de la capitale régionale et de l'Aéroport international de Toulouse-Blagnac.

De nombreux secteurs d'activités performants sont représentés sur la ville, mais l'expansion de Colomiers commence avec l'ascension française puis européenne de l'aéronautique. Bréguet, Dassault, puis Aérospatiale se sont installés sur le territoire. Aujourd'hui, le groupe international Airbus Group construit l'aviation de demain.

La population columérine est la plus jeune du département de Haute-Garonne. Un témoignage de vitalité et de dynamisme dans la ville.

L'action socioculturelle de la Municipalité est également relayée par le tissu associatif columérin. Près de 300 associations agissent au quotidien dans des domaines variés : la culture, l'éducation, le handicap, les loisirs, le sport...



Un gage de citoyenneté directement exprimée par la grande diversité d'animations et de manifestations organisées avec le soutien de la ville. De plus, de nombreuses rencontres et prestations sont organisées par les 80 clubs sportifs de notre territoire. C'est ainsi que Colomiers a développé au fil des années un art de vivre et de bien-être reconnu de tous.

Venir à Colomiers



COMPLEXE SPORTIF CAPITANY
10 Avenue Yves Brunaud
31770 COLOMIERS

En voiture :

- Depuis l'A62 (Autoroute des Deux Mers) – Périphérique de Toulouse
- Prendre la sortie vers A 621 en direction de Blagnac - Auch
- Rejoindre la D901 en direction de Auch - Colomiers
- Suivre Colomiers
- Prendre la sortie 3 en direction du Parc aéronautique – Airbus
- Tourner à droite sur chemin de Cruzailles, puis à gauche sur Avenue Yves Brunaud

En train / TGV :

- Arrivez à Matabiau Gare SNCF de Toulouse
- Prenez le métro ligne A à destination de Basso Cambo
- Descendez à l'arrêt Arènes
- Prenez le bus Linéo ligne L2 à destination de Colomiers Lycée international
- Descendez à l'arrêt Oratoire
- Continuez 12 minutes à pied jusqu'au 10 Avenue Yves Brunaud

En avion :

- Arrivez à l'aéroport Toulouse Blagnac
- Prenez le Tramway ligne T2 à destination de Palais de Justice
- Descendez à l'arrêt Casselardit
- Prenez le bus Linéo ligne L2 à destination de Colomiers Lycée international
- Descendez à l'arrêt Oratoire
- Continuez 12 minutes à pied jusqu'au 10 Avenue Yves Brunaud

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Régis Farré

Président du Comité Départemental Sport Adapté de la Haute-Garonne

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Laure Nowak
Secrétaire générale	Cécile Janis
Commission Coordination	Marine Valignat
Commission Sportive	Thierry Manaut Loïc Guezennec Cédric Moreau Cédric Mouysset
Commission Médicale	Dr Sylvie Barotto
Commission Restauration	Claire Thiriot
Commission Partenariats / Hébergement	Alexandre Malgouyres
Commission Communication	Régis Farré
Commission Animation / Bénévolats	Jonathan Perrin
Commission Développement Durable	Caroline Sajous
Cadre Technique National Football	Hervé Dewaele / herve.dewaele@ffsa.asso.fr
Déléguée Technique Fédérale du championnat	Laure Dugachard / laure.dugachard@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Football	Didier Devaux / didier.devaux7@wanadoo.fr



COL CNE 2018

Comité Départemental Sport Adapté de la Haute-Garonne

Marine VALIGNAT

7 Rue André Citroën

31130 Balma

06 26 87 37 37 - cdsa31@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 21 Juin 2019

14h30 - 18h00

Accueil des délégations à la salle Tribune

18h00 - 19h00

Cérémonie d'ouverture à la salle Satgé

20h00 - 21h30

Repas à la salle Satgé

20h00 - 21h00

Réunion technique à la salle Tribune

Samedi 22 Juin 2019

08h00 - 09h00

Echauffement

09h00 - 12h30

Compétition, Matches de poules

12h30 - 14h00

Repas salle Satgé

14h30 - 17h30

Compétition, Matches de poules

19h30

Repas et soirée de gala à la salle Satgé

Dimanche 23 Juin 2019

08h00 - 09h00

Echauffement

09h00 - 11h30

Compétition, matches de classement

11h30

Finale

12h00

Remise des récompenses et plateaux repas

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 17 Mai 2019.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 21 Juin 2019 de 14h30 à 18h00
Complexe Sportif Capitany
10 Avenue Yves Brunaud - 31770 Colomiers

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Football en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger à l'heure prévue pour votre groupe afin d'éviter l'attente. L'ensemble des repas seront servis à :

Salle Satgé du Complexe Sportif Capitany
10 Avenue Yves Brunaud - 31770 Colomiers

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. N'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour la Coupe de France Football à 11 Sport Adapté.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de participation à la Coupe de France Football à 11 Sport Adapté seront appliquées. Le règlement de Football FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur la compétition,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

La Coupe de France Football à 11 relève du règlement Football FFSA.

Peuvent participer à la Coupe de France Football à 11, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018-2019.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.

Pour la participation à la Coupe de France Football à 11, la fiche d'inscription **par équipe** doit être validée par le président de la Ligue.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 17 Mai 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La région, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après **le Vendredi 17 Mai 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent Championnat de France de la CSN Football – Didier DEVAUX – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE est programmée le :

**Vendredi 21 Juin 2019 à 20h (avant le repas)
Complexe Sportif Capitany
10 Avenue Yves Brunaud - 31770 Colomiers**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à [didier.devoux7@wanadoo.fr].

Echauffement et compétition

Les temps d'échauffement seront encadrés par les éducateurs sportifs référents de chaque délégation.

Les terrains d'échauffement seront accessibles aux équipes 1 heure avant le début des matchs.

Les phases de poules se dérouleront dès le samedi matin et tout au long de la journée sur les terrains de compétition prévus à cet effet et aux dimensions légales précisées dans le règlement sportifs football Sport Adapté.

Les phases finales se dérouleront le dimanche matin avant la remise des récompenses prévue à midi.

Equipements sportifs

Chaque délégation doit avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes pour les 2 jours de compétition.

Les sportifs doivent jouer en crampons et avec protège-tibias (obligatoire).

Terrains synthétique : crampons aluminium interdits.

Terrains Herbes : crampons aluminium autorisés.

Les échauffements auront lieu sur un terrain en herbe.

Les matchs auront lieu sur terrain synthétique.

Catégories d'âges

ANNEE	Plus de 18 ans
Saison sportive	Nés en 2000 et moins

Catégorie -18 ans (nés en 2001/2002) : sur-classement possible pour jouer en adulte.

Le joueur qui demande le sur-classement doit présenter, un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la pratique du football en compétition ».

Remise des récompenses

La remise des titres et des récompenses se fera le dimanche 23 Juin à 12h.

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 17 Mai 2019**

COL CFR 2019 – CDSA 31 – 7 Rue André Citroën – 31130 Balma
cdsa31@gmail.com – 05 61 20 33 72

N° Affiliation :	Nom de la sélection :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	32 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	12 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire à l'ordre du **CDSA 31**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT CLASSE BCD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 17 Mai 2019**

COL CFR 2019 – CDSA 31 – 7 Rue André Citroën – 31130 Balma

cdsa31@gmail.com – 05 61 20 33 72

N° Affiliation :	Nom de la région :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Régime	Classe
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Football.

Si les sportifs et les encadrants ont un régime spécifique, merci de le préciser ici :

Signature du Président :

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Visa de la Région

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin de la Coupe de France Football à 11 Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin de la Coupe de France Football à 11 Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL CFR Football à 11 2019
Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne
7 Rue André Citroën – 31130 Balma
06 26 87 37 37 / cdsa31@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 17 Mai 2019 :

- La fiche d'inscription « Région »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



COMPLEXE SPORTIF CAPITANY
10 Avenue Yves Brunaud
31770 COLOMIERS



Hébergement

NOM ET COORDONNES	DESRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
Hotel Ibis Budget	2 Avenue Hermès, 31770 Colomiers	50€ à 70€ la chambre double	1,2 Km
BRIT Hotel	4 Espl. François Mitterrand, 31770 Colomiers	60€ la chambre double	2,1 Km
Park Wilson Airport	1 bd Jean Auguste Ingres, 31770 Colomiers, France	Appartements 130 à 140 € pour 4 personnes	2,5 Km
Appart'city	10 Avenue André Marie Ampère, 31770 Colomiers	80€ la chambre double	4,2 Km
B&B Hotel	Impasse de Lisieux, 31300 Toulouse	50 € la chambre double	5,8 Km
Hotel Premiere Class	2 Rue Rene Rey - Zone Aeroportuaire Nord, 31700 Blagnac	80 € la chambre triple	8,6 Km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

